

Continuité ou reprise des services publics de proximité, réouverture des équipements culturels et sportifs

En ce moment

Mairie

- Accueil Général : Lundi au vendredi de 8h15 à 17h45 et le samedi de 9 à 12h.
- Standard : Lundi au Vendredi de 8h15 à 17h45 et le samedi de 8h15 à 12h.

Les marchés

- Reprise de tous les marchés dès le 11 mai. Dans le cadre des mesures sanitaires dans la période prévue jusqu'au 2 juin par le gouvernement, seuls les commerces alimentaires seront autorisés à reprendre leur activité. Nous veillerons à faire respecter les mesures d'hygiène sur les marchés pour assurer la santé de tous, clients et commerçants. Retrouvez [ici le communiqué de presse](#).
- A compter du 11 mai, la Halle Gourmande Saint Pierre est ouverte du lundi au samedi de 7h à 19h.

L'Etat Civil

- Lundi, mardi, mercredi et au vendredi de 9h à 17h
Jeudi 12h à 17h
Samedi de 9h à 12h

Par mail : etat-civil@ville-clermont-ferrand.fr

Par téléphone au 04 73 42 61 63

Accueil physique sur RDV uniquement

- [Toutes les informations par ici](#)

Accueil urbanisme

A partir du 15 juin 2020, le service accueil urbanisme reprend ses horaires d'ouverture au public habituels de 8h15 à 17h45 du Lundi au Vendredi avec fermeture le jeudi matin.

Les dépôts se font :

- sur rendez-vous en contactant le 04 73 42 60 40 ou par mail sur l'adresse ads-pc@ville-clermont-ferrand.fr

-par voie postale à l'adresse

*Mairie de Clermont-Ferrand
10, rue Philippe Marcombes*

-par voie dématérialisée à l'adresse : ads-pc@ville-clermont-ferrand.fr

- Les documents doivent être au format pdf.
- Le récépissé de dépôt sera transmis d'abord par mail puis par courrier.
- Il est nécessaire de transmettre, par voie postale, parallèlement 3 exemplaires papier du dossier, 4 si la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France est nécessaire.

Les consultations de dossier sont possibles mais uniquement sur rendez-vous.

Dans tous les cas, les renseignements sont donnés par téléphone.

Les cimetières

- Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 8h30 à 18h30 jusqu'au 3 novembre 2020.

Le Crématorium Amable-Tuisat

- Son fonctionnement est maintenu avec les restrictions gouvernementales sur les cérémonies.

La délivrance de cartes de résidents

- La délivrance de cartes de résidents se fera uniquement sur rdv du mardi au jeudi. Un accueil téléphonique est ouvert de 9h à 16h.

Les parcs et jardins

- Ils seront réouverts à partir du mercredi 13 mai à 12h si le département est classé vert.
- Les aires de jeux ne seront peut-être pas accessibles ou soumis au civisme de chacun pour appliquer les gestes barrières.

Les déchetteries

- Les sept déchetteries de la Métropole seront de nouveau ouvertes à partir du 11 mai après-midi et accessibles uniquement sur rendez-vous, dans la limite d'un seul rendez-vous par semaine et par usager.
- Le jour du dépôt, le port du masque et des gants est obligatoire. L'utilisateur doit se présenter à l'heure de son rendez-vous avec sa carte « Pass déchetterie » et son attestation de rendez-vous. Chacun dispose de 15 minutes pour vider son véhicule.

Pour prendre rendez-vous :

- soit sur Internet : www.clermontmetropole.eu > rubriques « Actualités » ou « Déchetteries »
- soit par téléphone : 04 63 669 669 (choix 1) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (hors jours fériés).

- Nouveaux horaires des déchetteries :

Déchetteries de Blanzat, Gerzat, Clermont-Ferrand (les Gravanches), Cournon-Lempdes et Pont-du-Château : ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h et 15h à 17h30

Déchetterie de Romagnat : ouverture du lundi au samedi de 10h à 12h30 et 15h30 à 18h

Déchetterie de Saint-Genès-Champagnelle : ouverture du lundi au samedi de 10h30 à 12h30 et 15h30 à 18h

Police municipale

- L'annexe de la Police Municipale, place Saint adjutor sera ouverte de 8h à 15h.

L'office du tourisme

- **En juillet et août :**
Lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 13h

Les équipements culturels

Les Musées de Clermont Auvergne Métropole

- Les musées ouvrent à nouveau leurs portes mercredi 10 juin. [Toutes les informations par ici.](#)

Le Centre photographique Fontfreyde

- Réouverture en effectif contraint à compter du 16 juin.

Les Médiathèques

- A partir du 1 juin : possibilité d'ouverture d'un drive.
- Fin juin/début juillet : réouverture partielle des bâtiments selon les jauges. Possibilité de faire des prêts avec retour sur place via les automates ou poste accueil.

Imago

- Entre le 15 et le 20 juin réouverture sur invitation dans la salle de 200 m².

Conservatoire à rayonnement régional

- Poursuite des cours à distance jusqu'au 4 juillet avec production de réalisations par vidéo. Une réouverture partielle du conservatoire début juin est à l'étude pour les plus grands.
- Le bâtiment restera fermé au public jusqu'à nouvel ordre.

Ecole de Cirque municipale

- Pas de reprise des cours, cycles et stages jusqu'à nouvel ordre
- Structure fermée au public mais équipe joignable par mail pour renseignement et informations

Centres socioculturels Anatole France, Camille Claudel et Georges Brassens, Espace Nelson Mandela et Maison de l'Oradou

- Pas de reprise des activités jusqu'à nouvel ordre
- Structures fermées au public mais équipe joignable par mail pour renseignements et informations

Les équipements sportifs

Sport

- Pas de reprise de l'Ecole Municipale des Sports (EMS) jusqu'à nouvel ordre.
- Pas de reprise de l'activité C dimanche (vivre le sport en famille le dimanche) jusqu'à nouvel ordre

Les équipements sportifs de la Métropole

Retrouvez les informations concernant les [piscines](#) et la [patinoire](#) sur le site de la métropole.

Le stade des Gravanches et le stade Gabriel Montpied sont ouverts de 10h à 20h

Les équipements sportifs de plein air

- La reprise des activités sportives en extérieur sont permises sous conditions sanitaires strictes : vestiaires et sanitaires fermés, pas de pratiques sportives collectives, uniquement pratiques individuelles, rassemblement de plus de 10 interdit, respecter les gestes barrières (10m de distance entre les sportifs et un espace de 4m²)



Les équipements suivants seront réouverts à compter du 14 mai :

- Le complexe sportif des Cézeaux, le complexe sportif Leclanché : 11h à 21h la semaine ainsi que le week-end
- Le stade Trémonteix, le stade de la Fraternité, le Stade Boutet, le Stade Marcombes (uniquement tennis extérieur) : 15h à 21h la semaine ainsi que le week-end
- Les city stade, les espaces pétanques : 10h à 20h la semaine ainsi que le week-end

Concernant les installations sportives couvertes (Maison des sports, gymnase, salles spécialisées, boulodromes): pas de réouverture jusqu'à nouvel ordre